

«la plateforme» – la voix forte des professionnel-le-s

Aperçu de la session d'hiver 1 – 19 décembre 2025

c/o Société suisse des employés de commerce

Reitergasse 9

Case postale

CH-8021 Zurich

info@die-plattform.ch

die-plattform.ch/fr

Recommandations

Conseil National

N°	Objet	Consultation	Recommandation	
25.3423	Augmenter et adapter régulièrement la franchise après avoir atteint l'âge ordinaire de la retraite	01.12.2025	Approbation	●
25.3424	Rendre plus attrayante dans l'AVS la poursuite volontaire du travail après l'âge ordinaire de la retraite	01.12.2025	Approbation	●
25.046	Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Modification	02.12.2025	Approbation	●
21.403	Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles	09.12.2025	Tenir compte des demandes	●

Conseil des Etats

N°	Objet	Consultation	Recommandation	
25.4163	Six semaines de vacances pour les apprentis. Renforcer la formation professionnelle	04.12.2025	Approbation	●
25.056	Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles. Modification	04.12.2025	Approbation	●
25.4276	Coût et avantages de l'immigration pour la Suisse, sachant qu'une nouvelle initiative populaire demande un arrêt de l'immigration	10.12.2025	Approbation	●
23.4102	Formation professionnelle. Renforcer l'orientation professionnelle	11.12.2025	Rejet	●
25.026	«Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)». Initiative populaire	15.12.2025	Rejet	●
25.4398	Limitation des rachats dans le 2e pilier. Analyse des conséquences fiscales et du but de la prévoyance professionnelle	16.12.2025	Approbation	●
25.063	Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération	17.12.2025	Approbation conditionnelle	●

Highlights

Formation

- [25.046](#) Objet du Conseil fédéral (traitement par le Conseil national et le Conseil des Etats)

Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Modification

Renforcer la formation duale, moderniser la formation professionnelle.

Le paquet de mesures comprend les quatre mesures suivantes:

- Compléments de titre «Professional Bachelor» et «Professional Master»
- Protection de la dénomination «école supérieure»
- L'anglais comme langue d'examen supplémentaire possible pour les examens professionnels et les examens professionnels fédéraux supérieurs
- Flexibilisation des études postdiplômes (EPD)

La formation professionnelle supérieure est un pilier central du système éducatif suisse et est décisive pour la compétitivité de notre économie. Des compléments de titre harmonisés et compréhensibles au niveau international renforcent la visibilité et la reconnaissance de ces diplômes, favorisent la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée et augmentent leur attractivité pour les jeunes talents. Le présent paquet de mesures est le résultat d'un processus largement soutenu mené sur plusieurs années. Les partenaires de la formation professionnelle et les acteurs des hautes écoles ont activement participé à de nombreuses séances de travail et consultations. Nous recommandons donc d'approuver le paquet de mesures adopté par la Confédération.

- [25.4163](#) Motion (traitement par le Conseil des Etats)

Six semaines de vacances pour les apprentis. Renforcer la formation professionnelle

Adoption de la motion et renforcement du parcours de formation dual.

La plateforme s'engage en faveur d'une politique de formation flexible et tournée vers l'avenir. Cela implique également un développement continu de la formation duale. La motion demande un ajustement des bases légales afin que les apprenti-e-s puissent désormais bénéficier de six semaines de vacances au lieu de cinq. Si de nombreuses entreprises formatrices offrent déjà cette possibilité à titre volontaire, la motion demande toutefois que des mesures supplémentaires d'allègement pour les entreprises formatrices soient examinées afin de pouvoir garantir cette mesure à grande échelle. Ceci dans un contexte où l'apprentissage est en concurrence avec les écoles d'enseignement général de niveau secondaire II, qui proposent treize semaines de vacances.

- [25.063](#) Objet du Conseil fédéral (traitement par le Conseil des Etats)

Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération

Réexaminer la suppression de financements existants.

Le paquet de mesures d'allègement budgétaire a de graves conséquences, notamment en cas de suppression complète de financements existants: de nombreuses organisations et entreprises qui y sont liées seraient alors menacées de disparition. La suppression des dispositions d'encouragement dans la loi sur la formation continue, qui concerne directement les organisations de formation continue, en est un exemple. La plateforme demande donc que les mesures (environ 18), qui impliquent la suppression complète de financements existants, soient réexaminées. Le potentiel d'économies réalisé par le fait de renoncer à de nouveaux financements et de réduire des financements existants dans le paquet de mesures d'allègement est déjà considérable en soi.

Main-d'œuvre

- [25.3423](#) Motion (traitement par le Conseil national)

Augmenter et adapter régulièrement la franchise après avoir atteint l'âge ordinaire de la retraite

Systèmes d'incitation pour la réforme de l'AVS.

Sans contre-mesures, l'AVS est au bord de la rupture. Il est donc important de planifier son financement de manière prévoyante et durable à l'aide de différentes mesures. Cela implique, entre autres, d'inciter les personnes à travailler jusqu'à l'âge de référence actuel, voire au-delà. La plateforme salue donc le fait que le Conseil fédéral intègre la mesure proposée dans la motion à la prochaine révision de l'AVS, l'AVS2030.

- [25.3424](#) Motion (traitement par le Conseil national)

Rendre plus attrayante dans l'AVS la poursuite volontaire du travail après l'âge ordinaire de la retraite

Systèmes d'incitation pour la réforme de l'AVS.

La motion demande une augmentation des suppléments sur le montant de la rente en cas d'ajournement de cette dernière et le maintien ou l'augmentation du taux de réduction de la rente de vieillesse en cas de retraite anticipée. La plateforme salue le fait que le Conseil fédéral intègre les mesures proposées dans la motion à la prochaine révision de l'AVS, l'AVS2030.

- [21.403](#) Initiative parlementaire (traitement par le Conseil national et le Conseil des Etats)

Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles

Approbation, à condition de maintenir des mesures d'assurance qualité.

En Suisse, les coûts pour l'accueil extrafamilial des enfants sont comparativement élevés, même en tenant compte du niveau des salaires. Cette situation limite la participation au marché du travail, notamment pour les revenus moyens et élevés, et l'attractivité de la place économique suisse en pâtit. L'initiative parlementaire vise à améliorer cette situation en accordant aux parents des allocations de garde d'enfants afin de réduire le montant de leurs contributions. Y ont droit les parents exerçant une activité lucrative ou ceux qui suivent une formation initiale ou continue.

Au stade actuel des délibérations, la plateforme soutient les propositions de minorité qui contiennent des mesures d'assurance qualité et garantissent ainsi l'amélioration de l'offre (compte tenu de l'art. 13, al. 1 c et de l'art. 13, al. 2).

- [25.4276](#) Postulat (traitement par le Conseil des Etats)

Coût et avantages de l'immigration pour la Suisse, sachant qu'une nouvelle initiative populaire demande un arrêt de l'immigration

Fournir des faits pour prendre de bonnes décisions.

Le postulat demande au Conseil fédéral de présenter un rapport sur les coûts et les avantages de la migration de main-d'œuvre. Ceci notamment dans le contexte de l'initiative pour la durabilité mentionnée ci-dessus. La plateforme salue la présentation systématique des effets d'une telle initiative dans différents secteurs.

- [25.026](#) Objet du Conseil fédéral (traitement par le Conseil des Etats)

«Pas de Suisse à 10 millions ! (initiative pour la durabilité)». Initiative populaire

La fin de la voie bilatérale avec l'UE.

La plateforme recommande de rejeter l'initiative. L'initiative torpille la voie bilatérale avec l'UE, car la Suisse devrait dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE si plus de 10 millions de personnes vivent en Suisse. Cela met en péril l'emploi, la prospérité de la Suisse et les relations avec l'UE. L'ensemble des accords bilatéraux III deviendrait caduc.

Associations membres de la plateforme

**société des employés
de commerce**
ensemble, façonnons l'avenir.

A **Angestellte
Schweiz**

**SWISS
LEADERS**

**Swiss
Accounting**

SALES **SWISS**

**SWISS
ENGINEERING**
STV UTS ATS